

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE MATAWINIE MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des séances le **21 décembre 2020 à 14 h 45** à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Louis Dubois, Luc Drapeau, Lyne Lavoie, Marie-Josée Dupuis, Gilbert Cardinal.

Le directeur général et secrétaire-trésorier Matthieu Renaud également présent.

- 1 Ouverture de la séance
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption des procès-verbaux (aucun)
- 4 Finances
- 5 Administration générale
- 6 Urbanisme et Environnement
- 6.1 Réaffectation et embauche d'employés à titre de préposés à l'écocentre
- 7 Loisirs, Vie communautaire et Communications
- 8 Travaux publics et Parcs
- 9 Sécurité incendie et sécurité civile
- 10 Divers
- 11 Période d'information
- 12 Période de questions
- 13 Fermeture de la séance

1. Ouverture de la séance

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec à tous les membres du Conseil.

Le maire et président Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

Il est à noter que le maire fait le choix de ne pas voter, à moins d'indication contraire.

2. Adoption de l'ordre du jour

20-1221-586

Il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour comme déposé.

3. Adoption des procès-verbaux (aucun)

- 4. Finances
- 5. Administration générale
- 6. <u>Urbanisme et Environnement</u>

6.1 <u>Réaffectation et embauche d'employés à titre de préposés à l'écocentre</u>

20-1221-587

Attendu qu'à la suite de la municipalisation de l'écocentre, il est nécessaire de procéder à l'embauche de deux préposés à l'écocentre, l'un à titre permanent et l'autre, à titre temporaire;

Attendu que le poste permanent sera pourvu à l'interne puisque le candidat retenu est déjà à l'emploi de la Municipalité à titre de préposés aux parcs et bâtiments;

Attendu l'affichage des postes, les candidatures reçues et les entrevues effectuées;

Attendu la recommandation du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, en date du 18 décembre 2020;

À ces faits, il est proposé par Louis Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers :

- de réaffecter monsieur Hugo Ménard à titre de préposé à l'écocentre à statut permanent, aux conditions prévues par l'employeur et à la convention collective de travail actuellement en vigueur;
- d'embaucher monsieur Réal Blais, à titre de préposé à l'écocentre à statut temporaire, aux conditions prévues par l'employeur et à la convention collective en vigueur.
- 7. Loisirs, Vie communautaire et Communications
- 8. Travaux publics et Parcs
- 9. <u>Sécurité incendie et sécurité civile</u>
- 10. <u>Divers</u>
- 11. Période d'information
- 12. Période de questions
- 13. Fermeture de la séance
- 20-1221-588

Il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance. Il est alors 15 h 00.

Joé Deslauriers	Matthieu Renaud
Maire	Directeur général et secrétaire-trésorier